

Le vice-président chargé de la recherche et du développement à la compagnie DuPont du Canada Limitée, le D^r H. F. Hoerig, s'est dit d'accord avec les vues du D^r Hynes: «Il faut un coordonnateur des sciences, à mon avis, d'abord pour faire reconnaître par le gouvernement que certains vieux principes auxquels nous adhérons depuis si longtemps ne sont plus acceptables au XX^e siècle. Ainsi, nous devons être disposés à mettre au rancart certains concepts qui ont été avantageux pour notre pays, pendant plusieurs années . . . Si nous voulons, au Canada, considérer nos industries actuelles rétrospectivement au lieu d'édifier nos structures en fonction des besoins de l'avenir, force nous sera de constater que notre dilemme ne pourra être résolu.»¹⁶³ Le problème, selon le D^r Hoerig, c'est «qu'il faut se rendre à l'évidence que le Canada est actuellement en pleine période de transition par suite de la révolution technologique.»¹⁶⁴

Le Conseil consultatif sur la recherche de l'Université de Guelph affirme: «Un ministère au sein du gouvernement fédéral devrait être responsable de la recherche dans les domaines des sciences naturelles, des sciences sociales et des humanités,»¹⁶⁵ prenant ainsi le mot science dans son acception européenne. Après avoir décrit certains des objectifs que devrait poursuivre une politique nationale de la science, le mémoire de la Faculté de cybernétique de l'Université de Western Ontario suggère que ces objectifs soient poursuivis par l'entremise d'un «ministère de la science et de la technologie».

Le Conseil canadien de biologie recommande dans son mémoire: «. . . que le Comité de recherche scientifique et industrielle du Conseil privé devienne le corps politique chargé d'établir la politique scientifique et que son président soit un ministre, n'ayant aucune responsabilité ministérielle.»¹⁶⁶ La Fondation canadienne des maladies du cœur recommande que: «le président du Comité du Conseil privé responsable des recherches scientifiques et industrielles soit autre que le président du conseil du Trésor.»¹⁶⁷ (Cette Fondation a également suggéré que le Sénat établisse un comité permanent des affaires scientifiques et que le président de ce comité soit également président du Comité du Conseil privé.) L'université de la Colombie-britannique veut que «l'organisme chargé de prendre les décisions et d'en répondre devant le Cabinet» soit le Comité du Conseil privé responsable des recherches scientifiques et industrielles, et, «qu'à ce groupe soit ajouté un ministre des sciences qui serait le président et le responsable de la politique scientifique au sein du Cabinet.»¹⁶⁸

On doit souligner que ces trois organismes proposent, en fait, la création d'un comité du Cabinet composé des ministres dont les ministères s'occupent de science ou de technologie, mais en y ajoutant d'autres ministres tels que le ministre des Finances, le ministre de l'Industrie et du Commerce. Ce